CHRO : le projet public/privé reste en suspens

Publication : jeudi 5 juillet 2012 12:12

La République du Centre, 5 juillet 2012

10 JEUDI 5 JUILLET 2012 LA RÉPUBLIQUE DU CENTRE

dossier Les pôles santé dans l'agglo

SOINS ■ Le centre hospitalier d'Orléans et le groupe Vitalia toujours en discussion en vue d'un partenariat

Le projet public/privé reste en suspens

Les dirigeants de l'hôpital orléanais et du groupe Vitalia se sont rencontrés, hier, pour évoquer le projet d'un éventuel partenariat public/privé. Farouchement opposés à cette idée, les syndicats les attendaient.

Matthieu Perrinaud
matthieu.perrinaud@centrefrance.com

16 h 45, hier, dans l'une des cours de l'hôpital Porte-Madeleine. À l'appel de l'intersyndicale (1), une poignée de médecins et de personnels hospitaliers battent le pavé, drapeaux à la main. Furieux.

Ils refusent l'éventuel partenariat entre le centre hospitalier régional d'Orléans (CHRO) et le groupe Vitalia, propriétaire de la clinique de la Présentation (Fleury-les-Aubrais) et d'une partie de celle des Murlins.

Vers La Source ?

Ces deux structures, censées rejoindre le pôle de santé nord Oréliance, avec la Reine-Blanche (Orléans) et les Longues-Allées (Saint-Jean-de-Braye), pourraient finalement intégrer le futur hôpital de La Source. Contre l'avis général (*lire par ailleurs*).

Et c'est justement l'objet d'une réunion au sommet prévue là, à 17 heures, entre les dirigeants du CHRO, de Vitalia, et des médecins de chaque établissement.

Une voix tranche le décor : « Ils sont à côté ! » Rapidement, le cortège se délocalise dans une autre cour, celle du bâtiment de la direction générale. Les deux délégations sont là. À la vue des intrus, elles grimpent dans les étages, à l'étroit dans les escaliers. Les syndicalistes les suivent. Frappent à la porte.

Christian Le Dorze, président de Vitalia, sort. S'ensuit une tentative de dialogue avec les manifestants : « Ne crêtez pas de problème là où il n'y en aura peut-être pas ! Je suis un peu gêné de parler de ça dans les locaux de l'hôpital… » Réponse, sarcastique : « Faut pas vous sentir gêné, bientôt vous serez chez vous ! »

Tout à coup, le directeur général de l'hôpital, Olivier Boyer (2), arrive à son tour, tentant de fendre la foule dans les escaliers. La porte se referme quelques secondes, puis les délégations sortent, au pas de course. « La réunion n'est pas publique. »

« C'est incroyable »

Le cortège arrête la poursuite et refait le match. « C'est incroyable, c'est Le Dorze qui nous reçoit dans les bureaux de la DG », lance, incrédule, Jean Carré, secrétaire du syndicat Sud.

Confrontés à la fronde de l'Agence régionale de santé (*lire par ailleurs*), des personnels et des médecins concernés, les dirigeants du CHRO et de Vitalia ont tenté de ne rien laisser filtrer, hier soir. Et pour cause. Selon des participants, « l'ambiance était extrêmement tendue », notamment quand « les chirurgiens ont réaffirmé leur totale opposition au projet ». Au final, « rien n'a été signé ». Pendant ce temps, en cuisine, les discussions se poursuivent… ■

(1) Sud-CFDT-CGT et FO.
(2) Sollicités, Olivier Boyer et Christian Le Dorze n'ont pas souhaité s'exprimer après la réunion.

ENTREVUE. Christian Le Dorze, président du groupe Vitalia, a échangé quelques minutes avec les représentants syndicaux, sur le seuil d'une salle de la direction générale de l'hôpital. Photo m. P.

Les autorisations de chirurgie limitées dans l'agglo

Les établissements de santé ne peuvent s'improviser où ils le souhaitent. Surtout quand ils sont dotés d'un service de chirurgie. Des Schémas régionaux d'organisation des soins (SROS) sont élaborés dans ce sens par l'Agence régionale de santé, autorité de tutelle en la matière. Dans l'agglomération orléanaise, le cadre est clair, comme le rappelle le directeur général de l'ARS, Jacques Lozard, dans un courrier adressé à Jean-Pierre Sueur : « Les Schémas successifs, et en particulier le dernier, organisaient la distribution des soins en projetant une seule autorisation de chirurgie au nord d'Orléans, et deux au sud, actuellement détenues par le centre hospitalier régional d'Orléans et la clinique de l'Archette. « Cette dernière, au égard aux inventissements consentis pour sa modernisation, a pu conserver son autonomie. Elle est le seul à pouvoir rester en dehors du projet nord. Toutes les autres cliniques verront leur autorisation de chirurgie se terminer au moment, justement, de l'ouverture d'Oréliance. Comme la Présentation. Mais si elle rejoignait le CHRO, le sud en comptenait donc une de trop. C'est pourquoi, selon Jacques Lozard, un tel projet « perturbe l'économie générale des soins dans l'agglomération, en interférant sur l'activité de la clinique de l'Archette ».

CLINIQUE. L'avenir de la Présentation (Fleury-les-Aubrais) au cœur des débats. Photo d'archives

QUESTIONS À

JEAN-PIERRE SUEUR
Sénateur du Loiret

Vous avez été saisi sur cette question… Oui, j'ai été saisi par les organisations syndicales et plusieurs médecins, il y a un mois environ. J'ai à mon tour interpellé le directeur général de l'Agence régionale de santé, sur le sujet. Dans un courrier qu'il m'a envoyé, il a exprimé ses plus vives réticences.

Quelle est votre position ?
Je suis très attaché au CHRO, et à la défense de l'hôpital public. Je sais que le projet du nouvel hôpital de La Source a été revu à la baisse, en termes de surfaces, je suis donc étonné qu'on puisse y accueillir la Présentation. Je ne suis pas contre un partenariat public/privé, mais la moindre des choses aurait été qu'on l'évoque au grand jour, avec les personnels et les médecins. Ce projet a été mené en catimini, et la méthode est détestable. Par ailleurs, sur le fond, je pense qu'un tel accord, s'il aboutissait, pourrait porter préjudice à l'hôpital.

.

Phoca PDF